



L2 - Préparation Au Concours Agro-Veto



ECTS
60 crédits



Structure de
formation
Faculté des
Sciences



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le parcours « Prépa Concours Agro Vêto » (PCAV, [🔗 https://prepa-agroveto.edu.umontpellier.fr/](https://prepa-agroveto.edu.umontpellier.fr/)) est un parcours de formation spécifique proposé durant les deux premières années (**L1 et L2, 120 ECTS**) du **cursus de licence « Sciences de la Vie »** à la Faculté des Sciences, composante de l'Université de Montpellier. Il dépend du département d'enseignements « Biologie-Mécanismes du Vivant » (Bio-MV, [🔗 https://biologie-mv-fds.edu.umontpellier.fr/](https://biologie-mv-fds.edu.umontpellier.fr/)).

Il a pour objectifs l'acquisition d'un socle solide de connaissances scientifiques pluridisciplinaires à dominante **biologie (niveau L2)**, ainsi que la **préparation aux concours B** d'entrée dans les écoles nationales d'agronomie et les écoles vétérinaires (concours national organisé par le Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires - [🔗 https://www.concours-agro-veto.net/](https://www.concours-agro-veto.net/) et accessibles à partir de 2021 aux étudiants titulaires ou inscrits en L2).

Les parcours PCAV est un parcours de **L1 et L2 renforcées** (30 à 34 ECTS par semestre) et proposé à un **petit nombre d'étudiants** (30 maximum par niveau) **sélectionnés sur dossier** afin de permettre un fort taux d'encadrement et de contrôle continu. La demande d'admission en L2 PCAV se fait via la plateforme logicielle e-Candidat de la Faculté des Sciences ([🔗 https://sciences.edu.umontpellier.fr/venir-etudier-a-la-faculte-des-sciences/](https://sciences.edu.umontpellier.fr/venir-etudier-a-la-faculte-des-sciences/)). La qualité du dossier scolaire et universitaire, et la maturité du projet de formation et/ou du projet professionnel décrit(s) dans une lettre de motivation détaillée, sont des critères de sélection importants.

L'offre d'enseignements du parcours PCAV est répartie sur les 4 premiers semestres de la licence (L1 et L2). Elle comprend des unités d'enseignements disciplinaires, en particulier en Sciences de la Vie, mais également Chimie, Mathématiques, Physique, ainsi que des enseignements transversaux méthodologiques et de langues. Ce socle est complété par des **modules spécifiques** de renforcement en chimie et de préparation aux épreuves orales du concours B.

Le parcours PCAV a donc vocation à préparer les étudiants à intégrer les écoles nationales d'agronomie et les écoles vétérinaires, mais d'autres poursuites d'études sont possibles grâce à la validation des 120 ECTS du cursus, notamment, une poursuite d'études en L3 en sciences de la vie.

Concernant les **spécialités à choisir au lycée** en préparation d'une poursuite d'études dans le parcours PCAV et la préparation des concours B BIO et B ENV, la spécialité « Sciences de la Vie et de la Terre » ou « Biologie-Ecologie » est vivement conseillée. Des enseignements renforcés en mathématiques et en physique-chimie seront également favorables.

Objectifs

Le parcours Prépa Concours Agro Vêto est un **parcours de formation spécifique** proposé durant les deux premières années du cursus de licence Sciences de la Vie et ayant pour objectifs :

- * L'acquisition de connaissances et de compétences disciplinaires en **Sciences de la Vie (niveau L2)** sur tout organisme (animaux, végétaux, champignons ou bactéries) et à diverses échelles (des molécules à la



cellule, à la physiologie des organismes et à la biologie des populations jusqu'aux échelles des communautés, écosystèmes, biomes)

- * L'acquisition de **connaissances et compétences scientifiques transversales** en chimie, mathématiques, et sciences physiques importantes pour la suite d'un cursus scientifique et l'exercice d'un métier en relation
- * La **préparation des épreuves écrites et orales des concours** d'entrée dans les écoles nationales agronomiques et vétérinaires (**concours B BIO et B ENV**, organisés par ces écoles).

Savoir faire et compétences

Les compétences qui seront acquises par le suivi de ce parcours sont :

- * Consolider une connaissance approfondie des processus biologiques à différentes échelles, socle d'un niveau L2 ; en maîtriser les concepts clés
- * Enrichir ces connaissances avec une ouverture vers les applications de ces connaissances, les biotechnologies, les problèmes de changements climatiques et d'érosion de la biodiversité, les relations entre sciences et société...
- * Maîtriser les notions et méthodes clés de chimie, mathématiques, physique, permettant une approche pluridisciplinaire des sciences du vivant
- * Manipuler ces connaissances pour analyser scientifiquement des résultats expérimentaux particuliers, les interpréter de façon critique et les discuter avec recul
- * Comprendre et appliquer la démarche d'analyse et d'expérimentation scientifique, en particulier dans un contexte de diagnostic de problématique, de proposition d'intervention, de mise en œuvre et d'évaluation des effets de cette intervention (démarche commune notamment à l'ingénieur agronome et au vétérinaire)
- * Transmettre la synthèse de ce travail à l'écrit et à l'oral de façon claire et rigoureuse
- * Réaliser ce travail de façon organisée et en autonomie, individuellement ou en groupe


Organisation

Admission

Conditions d'accès

Les étudiants ayant validé la L1 du parcours PAV ont vocation à poursuivre en L2 PAV (sauf circonstances individuelles particulières, exceptionnelles).

Modalités d'inscription

La composition du dossier de demande d'admission à déposer est publiée pendant la période appropriée sur la page e-Candidat de la Faculté des Sciences et sur le site internet du parcours ( <https://prepa-agroveto.edu.umontpellier.fr>). La sélection s'appuiera sur la qualité du dossier scolaire et universitaire, et sur la maturité du projet de formation et/ou du projet professionnel décrit dans la lettre de motivation.

Public cible

L'accès en L2 du parcours Prépa Concours Agro Vété se fait via la plateforme logicielle eCandidat de la Faculté des Sciences, et est sélective. Compte tenu des spécificités du parcours, des débouchés (nombre de places aux concours) et des moyens logistiques et humains disponibles, une sélection de 30 dossiers de candidature sera réalisée par la commission de sélection mandatée

Pré-requis nécessaires

- * Baccalauréat Général Scientifique, avec spécialité « Sciences de la Vie et de la Terre » au moins en classe de Première, (ou baccalauréat équivalent avant réforme de 2021) **ET** Niveau L1 (60 ECTS) en « Sciences de la Vie » ou « Biologie » (possiblement obtenu en équivalence d'un autre cursus : classe préparatoire BCPST...)

ou



- * Baccalauréat Technologique « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant » (STAV) (ou baccalauréat équivalent avant réforme de 2021) **ET** Niveau L1 (60 ECTS) en « Sciences de la Vie » ou « Biologie » (possiblement obtenu en équivalence d'un autre cursus : classe préparatoire BCPST...)

Pré-requis recommandés

- * Bac Général Scientifique, avec spécialité « Sciences de la Vie et de la Terre » en classes de Première et de Terminale, « Mathématiques » et « Physique-Chimie » en classe de Première (ou baccalauréat équivalent avant réforme de 2021) **ET** Niveau L1 (60 ECTS) en « Sciences de la Vie » ou « Biologie » avec des enseignements en lien avec le projet de formation ou projet professionnel

Et après

Poursuites d'études

Le parcours PCAV a vocation à préparer les étudiants à intégrer les écoles nationales d'agronomie et les écoles vétérinaires via la voie du **Concours B** (<https://www.concours-agro-veto.net/>). D'autres poursuites d'études sont possibles -parfois sur candidatures, se renseigner auprès des responsables d'année- :

- * poursuite en **L3 « Sciences de la Vie »** et obtention du diplôme de licence dans un autre parcours de l'établissement, en particulier au sein du département Bio-MV : consulter le site du département <https://biologie-mv-fds.edu.umontpellier.fr/> ou plus généralement l'offre de formation de l'Université de Montpellier
- * poursuite en L3 « Sciences de la Vie » et obtention du diplôme de licence dans un autre établissement,
- * admission sur dossier ou sur concours dans des écoles d'ingénieurs

Pour plus d'informations, consulter le site du parcours PCAV :

<https://prepa-agroveto.edu.umontpellier.fr/>

Passerelles et réorientation

Des réorientations entre parcours de licence « Sciences de la Vie », en particulier, sont possibles entre la L1 et la L2.

Insertion professionnelle

Le parcours PCAV n'est pas un parcours de formation professionnalisant en tant que tel. Cependant, compte tenu de sa nature, un indicateur important est le taux d'admission aux Concours B des étudiants suivant le parcours. Les résultats suivants concernent les Concours B organisés par le Service des Concours entre 2015 et 2020 (concours en fin de L3) :

- * B-BIO : 15 à 22 étudiants du parcours PCAV admis par an, soit 80 à 100% des étudiants PCAV inscrits au concours (moyenne nationale d'admission environ 55% des inscrits)
- * B-ENV : 0 à 2 étudiants du parcours PCAV admis par an (9 étudiants/18 en 2019), soit en général 5 à 15% des étudiants PCAV inscrits au concours (moyenne nationale d'admission environ 15% des inscrits)

Pour plus d'informations, consulter le site du parcours PCAV :

<https://prepa-agroveto.edu.umontpellier.fr/>

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Soazig GUYOMARC H

soazig.guyomarch@umontpellier.fr

Lieu(x)

 Montpellier - Triolet



Programme

Organisation

Le parcours PCAV est organisé sur les 4 semestres de L1 et de L2 de la licence « Sciences de la Vie ».

Son offre de formation comprend :

- * des **modules d'enseignements disciplinaires transversaux**, communs à certains autres parcours de licence Sciences de la Vie, en particulier concernant la **biologie** (des molécules aux écosystèmes), des enseignements d'appui en chimie, mathématiques, physique, en langues (anglais) ainsi que des enseignements méthodologiques.
- * des **unités d'enseignement spécifiques**, propres à ce parcours : biologie renforcée, chimie renforcée et préparation à l'épreuve écrite de chimie du concours B ENV (en L1 et L2 PCAV, pour tous les étudiants du parcours), préparation à l'épreuve orale « Sciences et Société » (L2 PCAV), préparation à l'épreuve orale « Entretien avec le jury » (L2 PCAV) (ces épreuves orales étant communes aux concours B BIO et B ENV).

La liste des Unités d'Enseignement est à consulter le site de la Faculté des Sciences

L2S3 - Préparation Au Concours Agro-Veto

Biologie Cellulaire et Moléculaire 2	4 crédits
Bases de la physiologie végétale	
Description de la variabilité 1	2 crédits
Microbiologie 1	4 crédits
Bases de la physiologie Animale et d'Immunologie	
Biochimie S3	4 crédits
Anglais S3	2 crédits
Biophysique des fluides	3 crédits
Chimie Agro Vété	3 crédits
CHOIX1	3 crédits
Alimentation-Nutrition-Santé	3 crédits
Biotechnologies et défi de l'agronomie durable	3 crédits
Chimie du vivant	3 crédits
Comportement animal - Ethologie	3 crédits

L2S4 - Préparation Au Concours Agro-Veto

BioInfo	2 crédits
Biologie Cellulaire et Moléculaire 3	4 crédits
Préparation entretien concours	3 crédits
Préparation oral Sciences et Sociétés	3 crédits
Introduction à l'évolution	2 crédits
Physiologie des grandes fonctions	4 crédits
Projet Personnel et Professionnel	2 crédits
Anglais S4	2 crédits
Biochimie métabolique	
Entraînement épreuve écrite de chimie	4 crédits
Génétique 1	